

Fiche outil

SME

Systèmes de Management Environnemental



Les systèmes de management environnemental (SME) sont des composantes du système de management global des organisations qui incluent la structure organisationnelle, les activités de planification, les responsabilités, les pratiques, les procédures, les procédés et les ressources pour établir, mettre en œuvre, réaliser, passer en revue et maintenir la politique environnementale (Norme ISO 14 005).

Ce sont des démarches volontaires portant sur les modes d'organisation interne qui donnent un cadre pour reconnaître, mesurer et réduire les impacts environnementaux des activités des entreprises, et pour assurer l'amélioration continue des résultats obtenus.

Les SME se basent sur les informations relatives aux aspects environnementaux que l'organisation a identifiés comme étant ceux qu'elle maîtrise et sur lesquels elle a les moyens d'avoir une influence notable via la mise en place d'actions concrètes. Une certification peut être accordée par un organisme agréé si le SME mis en place répond aux exigences d'une norme donnée. A l'échelle mondiale, la norme ISO 14 001 fait référence (révision en cours en 2015).

Il existe également une norme spécifique à l'Union Européenne, l'EMAS (Eco Management and Audit Scheme). Les normes ISO 14001 ou EMAS, en proposant des modes d'organisation pour la gestion des impacts environnementaux, permettent de couvrir un grand nombre de thématiques (eau, gaz à effet de serre, matières premières, déchets).

Les normes internationales ISO 14 001 et 26 000 (sur la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise) ainsi que le règlement européen EMAS font référence, directement ou indirectement, à

OBJECTIF GÉNÉRAL

Adopter et faire-valoir une organisation interne en entreprise permettant de mesurer et réduire ses impacts environnementaux.

INTÉRÊT POUR L'UTILISATEUR

Optimisation des coûts, création d'opportunités, prévention/gestion des risques.

UTILISATION PRATIQUE

Nécessite une mise en place pouvant être longue et un investissement de l'entreprise conséquent.

PUBLICS CIBLES

Entreprises de tous secteurs.

COÛT

Variable en fonction du SME considéré et de la taille de l'organisation.

RÉFÉRENCES PRINCIPALES ET CONTACTS

www.iso.org/iso/fr/iso14000

www.iso.org/iso/fr/home/standards/iso26000.htm

ec.europa.eu/environment/emas/index_en.htm

la biodiversité. S'il existe des normes plus spécifiques dans la famille des normes ISO 14 000 concernant l'émission de gaz à effet de serre ou l'utilisation des matières premières, ce n'est cependant pas le cas concernant la gestion des impacts sur la biodiversité. En parallèle des certifications officielles et normalisées de SME, des labels moins contraignants existent, comme le label Biodiversity Progress, créée par Bureau Veritas en collaboration avec la société Dervenn, qui vise à reconnaître un engagement d'une entreprise en faveur de la préservation de la biodiversité et des services écosystémiques.

AVANTAGES ET OPPORTUNITÉS

- Normes ISO largement reconnues et utilisées dans le monde entier (ISO 14 001 : 250 000 certifications dans 160 pays en 2014).
- Flexibilité et adaptabilité de l'engagement pour l'entreprise : la norme ISO 14 001 requiert que l'entreprise atteigne des résultats qu'elle se fixe elle-même.
- Mobilisation des collaborateurs : fédère le personnel autour d'un projet commun dont ils sont les principaux acteurs.
- Compatibilité entre les normes ISO 14 001 et EMAS.
- Amélioration de l'image et reconnaissance vis-à-vis des parties prenantes (clients, fournisseurs, financeurs).
- Les standards EMAS nécessitent, en plus des exigences de la norme ISO 14 001, la diffusion des résultats et une validation obligatoire en externe, ce qui renforce la crédibilité du processus pour les parties prenantes.
- Cadre a minima pour l'action apporté par les normes existantes, bien qu'elles soient non directement dédiées à la gestion des impacts sur la biodiversité.
- Garantie de l'accès à certains marchés, réduction des coûts et anticipation de réglementations futures.
- Références explicites à la biodiversité dans les normes EMAS et ISO 26 000.

LIMITES

- Faible prise en compte de la biodiversité de manière explicite et adaptée par rapport aux autres aspects environnementaux dans les normes existantes.
- Pas de recommandations explicites sur le sujet de la biodiversité concernant la norme ISO 14 001.
- Inclusion de la biodiversité dans l'ISO 26 000 mais celui-ci ne constitue qu'un guide ne pouvant être certifié en tant que SME.
- Focalisation des SME normalisés actuels sur la gestion des impacts, et peu sur l'identification et la gestion des dépendances des entreprises vis-à-vis des écosystèmes.
- Absence de garanties de performance environnementale de l'entreprise dans le cadre de la norme ISO 14 001. Celle-ci engage uniquement à une démarche d'amélioration continue, sans objectifs de résultats normalisés.

EN RÉSUMÉ

Les systèmes de management environnemental sont des outils normalisés qui cadrent l'action en matière de gestion des impacts environnementaux, et ce de manière transversale. L'ensemble des problématiques environnementales peuvent donc être abordées dans ce cadre, y compris la biodiversité. Ce sont des outils normatifs reconnus dans le monde entier. Ils apportent aux entreprises des avantages concurrentiels essentiels pour maintenir et développer leur activité, tout en rationalisant les processus de production. Cependant, ils sont généralement basés sur un principe d'amélioration continue des résultats, et non d'atteinte effective de résultats compatibles avec les dynamiques des écosystèmes. Par ailleurs, la biodiversité n'y trouve qu'une place limitée à ce stade, comparativement aux autres enjeux environnementaux. Pour aller plus loin, la mise en place de certifications (p.22) peut être pertinente.